



DOSSIER D'INSCRIPTION

Année 2024-2025

Recto verso à conserver

INSCRIPTIONS

POUR LES ÉLÈVES ENTRANT EN 6^e ET LES NOUVEAUX ELEVES

Une fois reçue la notification d'affectation, nous vous remercions de bien vouloir remplir ce dossier d'inscription et de fournir les pièces demandées. **L'ensemble des documents doit être déposé au collège au plus tard le mardi 18 juin 2024.** Pour de plus amples renseignements, vous pouvez vous adresser au secrétariat du collège ou à l'adresse suivante : ce.0360719l@ac-orleans-tours.fr

POUR LES AUTRES NIVEAUX

Le dossier d'inscription est à retourner au bureau de la vie scolaire du collège ou dans la boîte aux lettres du collège **pour le vendredi 7 juin 2024 au plus tard.**

Tous les documents du dossier d'inscription sont également accessibles sur le site internet du collège.

PIÈCES À REMETTRE AU MOMENT DE L'INSCRIPTION

1. **LA FICHE D'INSCRIPTION** à compléter avec soin à l'encre bleue recto/verso
2. **LA FICHE SANTÉ (INFIRMERIE)**
3. **LA FICHE INTENDANCE**
4. **UNE PHOTOCOPIE DU LIVRET DE FAMILLE**

→ Uniquement pour les nouveaux élèves : *ne photocopiez que les pages concernant les parents et l'enfant scolarisé*

→ Si changement de situation : *copie du jugement de garde en cas de séparation ou de divorce*

→ Photocopie de la carte d'identité, si votre enfant en possède une.

Si ce n'est pas le cas, il est probable qu'il en ait besoin lors de ses années au collège. Elle est gratuite, rapprochez-vous de votre mairie

L'établissement effectuera une photo numérique de votre enfant en début d'année qui sera utilisée sur tous les supports nécessaires à sa scolarité. **VOUS N'AVEZ PLUS À FOURNIR DE PHOTOGRAPHIE.**

5. **L'ASSURANCE SCOLAIRE**

→ Photocopie à déposer à la vie scolaire à la rentrée de septembre 2024

6. **LA FICHE D'INSCRIPTION A L'ASSOCIATION SPORTIVE (facultatif)**
7. **LE COUPON D'ADHESION AU FOYER SOCIO-EDUCATIF (facultatif)**

INFORMATIONS DIVERSES

D'autres informations mises à jour sont disponibles sur notre site internet : www.lesmenigouttes.fr

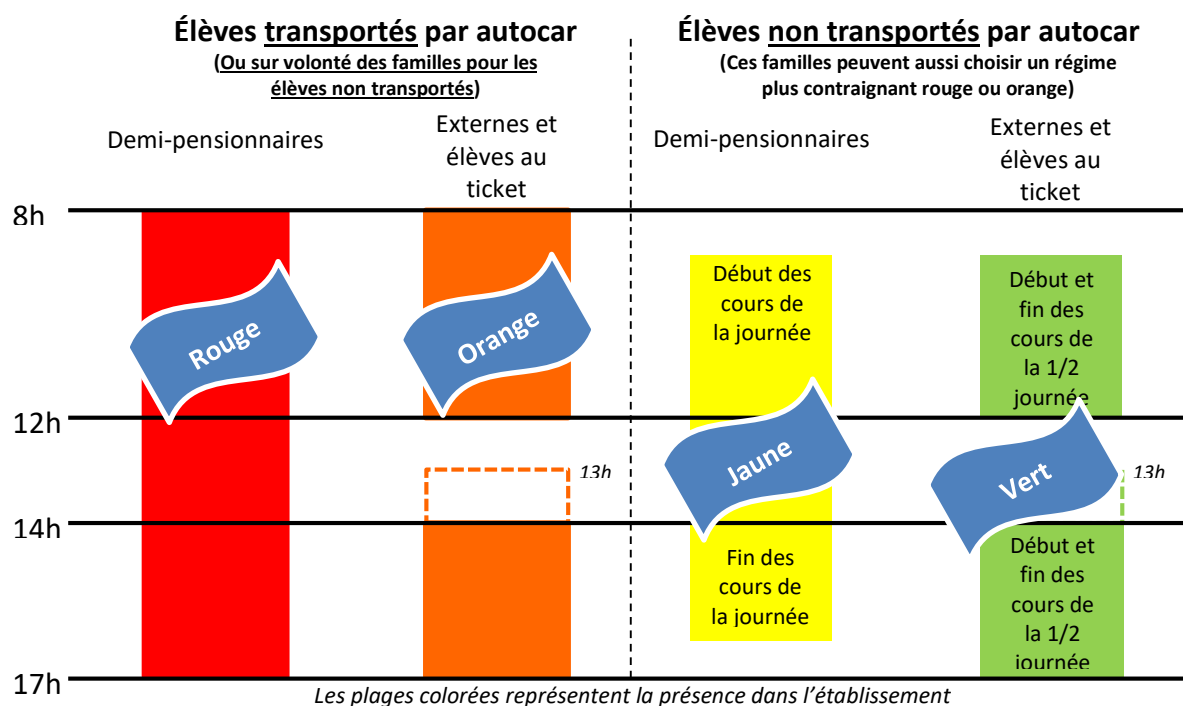
◇ Dates de rentrée

NIVEAUX	RENTREE DES ÉLÈVES
SIXIÈME SIXIÈME SEGPA SIXIÈME ULIS	LUNDI 2 SEPTEMBRE 2024 A 8H
5ÈME / 4ÈME / 3ÈME	MARDI 3 SEPTEMBRE 2024 A 8H



La composition des classes ne sera pas affichée avant la rentrée (*appel dans la cour le matin*).
Il n'y aura pas de changement de classe sauf erreur ponctuelle dans les options.

◇ Régime de Sortie



Qualité d'élève transporté : élève possédant une carte de transport (liste fournie par le syndicat des transports) même pour un usage non régulier. **Or cas prévus au règlement intérieur (aménagement horaires), toute sortie dérogatoire de l'élève devra faire l'objet de la prise en charge (ou d'une dépose) de l'enfant par un responsable légal ou autorisé à l'accueil ou à la vie scolaire de l'établissement (signature d'un registre en cas de départ anticipé).**

◇ Service de santé et sortie des élèves

SORTIE DE L'ÉTABLISSEMENT : aucun élève n'est autorisé à quitter l'établissement pour raison médicale sans accord préalable de l'infirmerie et/ou de la vie scolaire (**les parents sont contactés par l'établissement et non par les enfants**), ce même si votre enfant souhaite outrepasser l'avis défavorable de sortie de l'infirmerie.

INTERVENTION D'URGENCE : En cas d'urgence, un élève est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est avertie par nos soins.

◇ Service Intendance

Les conditions de demi-pension et d'hébergement sont indiquées sur la fiche de renseignements de l'intendance. Le choix du régime pour l'accès au self sera déterminé définitivement mi-septembre.

◇ Service social

L'assistante sociale collège est à la disposition une fois par semaine (*selon un planning mis à jour à la rentrée*).

Les demandes de bourses collège s'effectueront en ligne courant septembre 2024.

Les familles qui rencontrent des difficultés financières peuvent déposer auprès du secrétariat de gestion une demande d'aide du Fonds social collégien pour l'achat de fournitures scolaires ou d'autres besoins en rapport avec la scolarité.

◇ Information des familles par l'établissement

Le collège dématérialise l'information aux familles (*hors bilans périodiques*) :

- le responsable principal est prévenu par SMS de l'absence de son enfant, les deux responsables en cas de séparation – à charge pour les responsables légaux de justifier l'absence par téléphone auprès des services de la vie scolaire ;
- les responsables sont informés en ligne (Pronote) pour les notes et les informations générales ou spécifiques, concernant la classe ou le niveau – chaque responsable dispose d'un code d'accès personnel (*distribution en début d'année*).

◇ Listes de fourniture : Document joint

◇ Assurance

Elle est obligatoire pour toute activité hors temps scolaire (options et voyages scolaires). Plusieurs formules sont envisageables ; il appartient aux parents de décider de la meilleure « couverture » possible. L'original de l'attestation est à conserver par les familles.

◇ Certificats de scolarité

Ils seront disponibles sur Pronote à la rentrée ou remis sur demande aux élèves.

◇ Transports scolaires

L'inscription s'effectue en ligne sur le site du conseil régional Centre-Val-de Loire : <https://www.remi-centrevaldeloire.fr/>

◇ Manuels scolaires

Les manuels scolaires sont prêtés gratuitement pour l'année scolaire à tous les collégiens. Le collège gère les achats, la distribution et le ramassage de ces manuels. Toute dégradation ou non restitution d'un manuel est facturée.

◇ Cadenas :

Des casiers sont mis à la disposition des élèves demi-pensionnaires : prévoir un cadenas de taille moyenne. Priorité sur les classes les plus jeunes.

◇ Règlement Intérieur

Il est dans chaque carnet de correspondance et disponible sur le site du collège.

◇ Photographies

Les photographies d'identité nécessaires à la scolarité seront réalisées par le collège à la rentrée.

◇ Constitution des classes

Des demandes peuvent être motivées par écrit et sont à retourner dans le dossier d'inscription. Les classes seront connues le jour de la rentrée scolaire.

◇ Options et sections

L'établissement propose 2 sections sportives scolaires et 9 options culturelles ou sportive.

TOUTE OPTION COCHÉE SUR LA FICHE D'INSCRIPTION EST VALABLE POUR L'ENSEMBLE DE L'ANNÉE SCOLAIRE SANS POSSIBILITÉ D'ANNULATION À LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE.

Il est donc impératif de bien en discuter avec votre enfant et d'apprécier la charge supplémentaire d'investissement.

a) Tests de sélection pour les sections et options sportives.

Pour les sections sportives scolaires suivantes, une sélection est nécessaire au vu des capacités limitées de celles-ci. Les dossiers de candidature sont à retirer au secrétariat du collège. Les transports aux sélections sont à la charge des familles.

Voici les dates des tests de sélection pour :

- **la section sportive football** ^{(1) (3)} : **le mercredi 22 mai 2024 de 13h30 à 15h30 au stade des Ménigouttes** (pour joindre le professeur : Quentin.Jonot@ac-orleans-tours.fr)
- **la section sportive équitation** ^{(2) (3)} : **le mercredi 22 mai 2024 à 16h30 au centre équestre l'Épineau (Ruffec)**
- **l'option sportive escalade** ⁽³⁾ : **le vendredi 14 juin 2024 de 14h à 17h** (pour joindre le professeur : vinciane.leroy@ac-orleans-tours.fr)

⁽¹⁾ adhésion obligatoire à l'association sportive du collège + licence dans un club des environs.

⁽²⁾ adhésion obligatoire à l'association sportive du collège + licence dans un centre des environs + adhésion à l'association « Les Ménigouttes en selle » qui participe aux frais de la section.

⁽³⁾ adhésion obligatoire à l'association sportive du collège pour les compétitions UNSS.



SEULS LES ÉLÈVES AYANT DEMANDÉ LE COLLÈGE DES MÉNIGOUTTES PEUVENT PASSER LES SÉLECTIONS.

Un courrier sera envoyé aux familles avec une notification de sélection ou un motif de refus à l'issue des tests.

b) Présentation des options culturelles

→ **Chorale** : La chorale est une option conviviale de la 6^{ème} à la 3^{ème}. Il y a une répétition d'une heure/semaine afin de préparer un concert en fin d'année. La chorale peut aussi participer à quelques cérémonies (pour joindre le professeur : Ludovic.Dromaint@ac-orleans-tours.fr).

→ **Cinéma** : Cette option pour les élèves de la 6^{ème} à la 3^{ème} a lieu une 1h30/ semaine. L'atelier permet de s'initier aux étapes de la création d'un film : scénario, cadrage, éclairage, son, jeu d'acteur, conceptions de décors, tournage, montage, dans le but de réaliser un court-métrage (pour joindre le professeur : Catherine.Dumont1@ac-orleans-tours.fr).

→ **Danse** : L'option danse est ouverte de la 6^{ème} à la 3^{ème} à raison de deux heures par semaine. Les chorégraphies collectives seront créées autour d'un thème et présentées lors d'un spectacle de fin d'année en juin (pour joindre le professeur : Laetitia.Parnaudeau@ac-orleans-tours.fr).

→ **Défense et Sécurité Globale (DSG)** : Cette option destinée aux élèves de 3^{ème} a pour but de faire découvrir grâce à des visites et des interventions de professionnels les notions de défense et de sécurité. Elle s'inscrit aussi bien dans un travail sur la citoyenneté, la défense, que dans un travail en rapport avec l'orientation et la découverte des métiers de la défense et de la sécurité (pour joindre le professeur : Denis.Vrignaud@ac-orleans-tours.fr).

→ **Initiation à l'allemand** : Cette option est destinée aux élèves de 6^{ème}. Deux heures par semaine, les élèves découvrent grâce à cette option la culture et la langue allemande. L'apprentissage dès la 6^{ème} permet aux élèves de bénéficier d'un meilleur niveau de langue à la fin du collège. (pour joindre le professeur : Brigitte.Grewe@ac-orleans-tours.fr).

→ **LCA latin** : En classe de 5^e, un élève peut choisir l'option **latin** dans le cadre des **Langues et Cultures de l'Antiquité**, à raison d'1h hebdomadaire puis de 2h en 4^e et 3^e. Cette option permet de **découvrir la langue latine** et ainsi de **mieux maîtriser la langue française** issue du latin (vocabulaire, orthographe...), **d'acquérir une culture générale, historique et artistique** et de **pratiquer l'oral et la recherche documentaire à l'aide de l'outil informatique**. Les élèves suivant l'option ont l'occasion durant leur scolarité de participer à un voyage en Italie (pour joindre le professeur : Francoise.Bourgeon@ac-orleans-tours.fr).

→ **LCE anglais** : Cette option d'une heure par semaine est à destination des élèves de 4^e et 3^e, motivés par la pratique de l'anglais et voulant approfondir leurs connaissances culturelles et linguistiques. Les activités sont surtout des productions orales ou écrites (quiz, scénettes, discours, journal télévisé, petites histoires...) individuelles ou/et en groupes (pour joindre le professeur : Ariane.Schaal@ac-orleans-tours.fr).

→ **Théâtre** : Cette option a pour but de travailler l'expression orale, de développer la confiance en soi et la créativité par le biais d'improvisations et de la mise en scène d'un spectacle présenté en fin d'année. Les élèves seront répartis en 2 groupes : 6^e /5^e avec le thème de la mythologie. Le groupe des 4^e/3^e abordera le thème de la pièce policière. (pour joindre le professeur : sylvaine.cailleron@ac-orleans-tours.fr).

c) Compatibilité des sections et options

	Chorale	Cinéma	Danse	DSG (3 ^e)	Equitation	Football	Escalade	Initiation à l'allemand	LCA Latin	LCE anglais	Théâtre
Chorale		OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Cinéma	OUI		NON	OUI	NON	NON	NON	OUI	OUI	OUI	NON
Danse	OUI	NON		OUI	NON	NON	NON	OUI	OUI	OUI	NON
DSG (3 ^e)	OUI	OUI	OUI		NON	NON	NON	NON	OUI	OUI	OUI
Equitation	OUI	NON	NON	NON		NON	NON	OUI	OUI	OUI	NON
Football	OUI	NON	NON	NON	NON		NON	OUI	OUI	OUI	NON
Escalade	OUI	NON	NON	NON	NON	NON		OUI	OUI	OUI	NON
Initiation à l'allemand	OUI	OUI	OUI	NON	OUI	OUI	OUI		NON	NON	OUI
LCA latin	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	NON		OUI	OUI
LCE anglais	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	NON	OUI		OUI
Théâtre	OUI	NON	NON	OUI	NON	NON	NON	OUI	OUI	OUI	